

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formation habilitée INRS

1 OBJECTIFS

Maintenir le SST en capacité d'intervenir efficacement dans une situation d'accident.

2 PUBLIC VISE

Sauveteur Secouriste du Travail à jour de sa formation continue.

3 MODALITES PRATIQUES

3.1 DUREE

1 jour (7 heures)

3.2 VALIDATION

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail et transcrits dans **une grille de certification nationale** (document INRS) utilisée lors de chaque formation.

A l'issue de cette évaluation, **un nouveau certificat valable 24 mois** sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.



Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en oeuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en oeuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

3.3 LIEU

Dans nos locaux, en inter entreprises (calendrier établi pour l'année en cours). Dans votre établissement, en intra entreprise.

3.4 TARIF

Nous consulter.